

# Méteren Contact 41



## Le village aux couleurs de Noël



PAGE 3  
LA REDEVANCE  
INCITATIVE



PAGE 4  
LES ÉLUS EN  
SÉMINAIRE



PAGE 6  
LES MARIÉS À  
L'HONNEUR

# Sommaire



PAGE 2

**ÉDITO**



PAGE 3

**VIE MUNICIPALE**



PAGE 5

**EN IMAGES...**



PAGE 8

**ACTUALITÉS**



PAGE 11

**TRAVAUX**



PAGE 13

**VIE ASSOCIATIVE**



PAGE 16

**VIE D'ÉCOLIER**



PAGE 19

**ENVIRONNEMENT**



PAGE 21

**MÉTEREN INFO**



**Décembre 2021  
numéro 41**

Publication gratuite éditée par la  
commune de Méteren

Mairie de Méteren : 03 28 49 04 08

Direction de la publication :  
Elizabeth Boulet

Rédaction : Marylène Cleenewerck

Mise en page : Benoit Fache

Design graphique : En Voiture Simone

Tirage : 1100 exemplaires

Impression : Presse Flamande Hazebroeck



## Édito



Chères Méterennoises, Chers Méterennois,

Une année de plus s'achève sous le signe de l'incertitude.

Déjà certains évènements municipaux et associatifs s'annulent et les perspectives semblent s'assombrir. Toutefois, malgré ces circonstances peu réjouissantes, la donne a changé par rapport à l'année dernière. Nous disposons à présent du vaccin, lequel permet de nous prémunir contre les formes graves de la maladie. C'est une chance. Rappelons-nous que tous les citoyens du monde n'ont pas cette possibilité qui leur est offerte. Cependant, la vaccination ne doit pas nous faire oublier les gestes barrière qui demeurent une protection efficace contre le COVID mais également d'autres virus qui peuvent être dangereux.

La tentation est grande, une fois vaccinés, d'être moins vigilant et de retrouver les gestes d'affection envers nos proches. Restons en alerte et protégeons-nous les uns les autres.

Qu'il semble loin le temps où nous applaudissons les soignants, et pourtant, ils sont toujours là. De même, avons-nous déjà oublié cette solidarité qui s'est mise en place lors des premiers confinements, trop pressés de retrouver notre vie d'avant ?

En ce temps des fêtes de fin d'année, propice au partage, aux retrouvailles et à la solidarité, souvenons-nous de ces petits gestes à faire et restons solidaires avec ceux qui prennent soin de nous.

Joyeuses fêtes de fin d'année.

**Elizabeth Boulet**  
Maire



## Évolution de la collecte des déchets

**La CCFI fait le pari d'une Flandre intérieure, plus durable et s'engage en faveur d'une transition écologique au moyen d'actions concrètes pour lutter contre le volume trop important de déchets sur le territoire. Elle déploie la redevance incitative, appelée REOMI pour Redevance d'Enlèvement d'Ordures Ménagères Incitative, dans les 50 communes du territoire.**

Voici quelques explications sur cette organisation ainsi que les étapes clés de son déploiement.

### Une taxe d'ordures ménagères déconnectée de votre production de déchets :

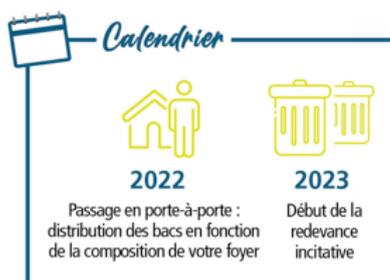
Chaque année, vous contribuez à l'utilisation du service d'enlèvement d'ordures ménagères via vos impôts. Déjà incluse dans votre taxe foncière, la TEOM (Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères) est calculée selon la valeur locative de votre logement. Que vous viviez seul ou à plusieurs, votre taxe est fixée par les services fiscaux et ne dépend pas de votre quantité de déchets produits. Cette taxe sera donc supprimée et remplacée par une tarification plus juste.

### La redevance incitative :

Avec la REOMI, comme pour votre eau ou votre électricité, votre facture évoluera en fonction de votre production de déchets. Moins vous produirez, moins vous paierez !

### Comment cela fonctionnera ?

Vous serez équipé de 2 bacs : un pour les ordures ménagères et un pour les déchets recyclables. Lorsqu'il sera plein (et seulement à ce moment-là), vous sortirez votre bac sur le trottoir le jour de la collecte afin qu'il soit vidé par le camion. Ce n'est pas le poids du bac qui est à prendre en compte mais le nombre de fois où vous allez présenter celui-ci sur le trottoir. L'objectif est donc de bien remplir vos bacs pour les présenter le moins souvent possible. On parle de facture à la levée.



### Les étapes :

La distribution des bacs débutera en janvier 2022 pour une durée de 5 mois afin d'équiper toutes les communes de la CCFI. Un passage aura lieu dans chaque foyer avec un questionnaire précis pour vous doter des bacs correspondant aux besoins de votre foyer.

Un guide pratique avec toutes les informations utiles sur la redevance incitative vous sera donné en même temps que vos bacs de collecte. Celui-ci complète les informations disponibles sur le site internet de la CCFI.

La CCFI se rapprochera de la commune de Méteren pour l'informer de la distribution et la municipalité relaiera l'information via ses canaux de communication (site internet, facebook, mailing...) Le paiement indexé sur la redevance incitative débutera en 2023.

Pour en savoir plus sur la mise en place de cette redevance c'est par ici > <https://bit.ly/3obkZ58>

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à consulter la FAQ du site de la CCFI >> <https://bit.ly/3nn2s5O>



## Formation des élus

Le samedi 9 octobre l'ensemble des élus se sont réunis pour une journée de travail autour des fondamentaux de la gestion d'une commune.

Enfin, il a eu lieu ! Souhaité lors de la campagne électorale, la programmation du séminaire élus n'avait pas pu se faire pour cause de crise sanitaire.

Les objectifs de cette journée étaient d' « apprendre à se connaître » et de travailler les thématiques administratives, réglementaires et financières auxquelles chaque élu est confronté.

Tout au long de cette journée, les conseillers municipaux ont participé en alternance à des ateliers de réflexion ou des présentations plus académiques faites par Mme Le Maire ou M. Dubrulle DGS de la commune.

Cette journée de travail s'est clôturée par un repas convivial, une sympathique manière de faire connaissance.

Depuis leur prise de fonction, les membres du conseil sont organisés en commissions. Elles sont au nombre de 7 et se composent ainsi :

### Commission finances, urbanisme, ressources humaines

Mme Elizabeth BOULET, M. Benoit FACHE, M. Jean-Michel VERRIER, Mme Stéphanie DESCAMPS, M. Emmanuel WECXSTEEN, Mme Chantal RAES, M. Dominique PONSEEL, M. Patrick DEBRUYNE, Mme Nathalie LAUWERIER, M. Elie LOUCHART-DETHOOR, M. Marc BEDELE



### Commission culture, jeunesse, sport, éducation, mémoire

Mme Elizabeth BOULET, M. Benoit FACHE, Mme Chantal RAES, Mme Catherine DUNABIN, Mme Nathalie LAUWERIER, Mme Marylène CLEENEWERCK, M. Elie LOUCHART-DETHOOR, M. Marc BEDELE



### Commission communication, information

Mme Elizabeth BOULET, Mme Marylène CLEENEWERCK, M. Benoit FACHE, Mme Stéphanie DESCAMPS, Mme Isabelle BENEZECH



### Commission action sociale, logement, âgés, solidarité

Mme Elizabeth BOULET, Mme Dorothée PINCHON, Mme Chantal RAES, Mme Catherine DUNABIN, Mme Hélène BLERVAQUE

### Commission cadre de vie, agriculture, suivi des travaux des services techniques

Mme Elizabeth BOULET, M. Jean-Michel VERRIER, M. Benoit FACHE, M. Dominique PONSEEL, M. Patrick DEBRUYNE, M. Christophe GOMBERT, Mme Sylvie POLLET, M. Damien HERREMAN, M. Elie LOUCHART-DETHOOR, M. Marc BEDELE

### Commission sécurité, fêtes et cérémonies, vie locale, médiation citoyenne, associations

Mme Elizabeth BOULET, Mme Stéphanie DESCAMPS, M. Benoit FACHE, M. Christophe GOMBERT, Mme Nathalie LAUWERIER, Mme Marylène CLEENEWERCK

### Commission suivi des chantiers de travaux

Mme Elizabeth BOULET, M. Patrick DEBRUYNE, M. Benoit FACHE, M. Jean-Michel VERRIER, M. Emmanuel WECXSTEEN, M. Dominique PONSEEL, M. Christophe GOMBERT, M. Damien HERREMAN, M. Elie LOUCHART-DETHOOR



## Centre de loisirs

**Durant les vacances de Toussaint, petits et grands ont pu se retrouver au centre de loisirs ou de nombreuses activités leur ont été proposées.**

L'équipe d'animation avait concocté un beau programme pour occuper les enfants, leur permettant de prendre l'air et de s'amuser entre eux, tout en respectant les règles liées aux conditions sanitaires actuelles. Au programme, tournoi de quiddich, élaboration de potion magique, grand jeu Halloween et Harry Potter, diverses activités manuelles (fabrication de baguettes, herbier) ... Il y en avait pour tous les goûts !

Ils ont également participé à la plantation de fleurs dans le jardin pédagogique.



Devenez animateur à Méteren !

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à déposer auprès de la directrice Lucie Duborper : [lucie.duborper@ville-meteren.fr](mailto:lucie.duborper@ville-meteren.fr)

Le saviez-vous : la Commune de Méteren aide au financement de votre BAFA !



## Noces d'or

Le dimanche 10 octobre 2021, à 11 heures à la salle des fêtes, s'est déroulée une mise à l'honneur de couples ayant fêté leurs noces d'or et de diamant. Madame le Maire, accompagnée de ses adjoints, a reçu les couples et leurs familles. Il s'agit de :

### Noce d'or - 50 ANS :

- Madame et Monsieur LIONET Georges et Danielle (mariés le 09.01.1971)
- Madame et Monsieur DEZITTER Marc et Thérèse (mariés le 23.01.1971)
- Madame et Monsieur SARRAZIN Jean-Claude et Martine (mariés le 12.06.1971)
- Madame et Monsieur JOURDIN Philippe et Monique (mariés le 11.10.1971)
- Madame et Monsieur BOUREZ Christian et Marie-Paule (mariés le 30.07.1971)
- Madame et Monsieur HURIEZ Joël et Annie (mariés le 06.07.1971)
- Madame et Monsieur SALOMEZ michel et Dorothée (mariés le 10.04.71)
- Madame et Monsieur VARASSE André et Mauricette (mariés le 11.09.71)
- Madame et Monsieur SIX Francis et Patricia (mariés le 15.09.71)
- Madame et Monsieur BELPALME Noël et Francine (mariés le 23.10.71)

### Noces de Diamant – 60 ANS :

- Madame et Monsieur RUCKEBUSCH Bernard et Josiane (mariés le 15.07.1961)
- Madame et Monsieur PICAVET Bernard et Arlette (mariés le 07.10.1961)
- Madame et Monsieur ASSEMAN Bernard et Maria (mariés le 21.10.1961)





## Mise à l'honneur Maurice Comyn et Jacques Rousselle

Ils sont connus de tous les méterenois, M. Rousselle ancien chef de centre des pompiers de Méteren et M. Comyn agriculteur le sont aussi hors du village. Nous nous faisons le relais de la Voix du Nord qui les a mis à l'honneur récemment. Le premier pour son engagement auprès des sapeurs-pompiers du Nord, le second pour sa participation au don du sang (111 dons réalisés). Merci messieurs.



## Cérémonie du 11 novembre

Les commémorations dans chaque ville française font de ce jour où a été signé l'Armistice du 11 novembre 1918, clôturant la Grande Guerre, une journée d'hommage et de recueillement. Cette célébration rend également hommage à tous les «morts pour la France» des conflits passés et présents. Solennité et émotion ont marqué ce moment dans notre village

## Chœur Agache

Invité des Chœurs des Monts de Flandre, le Chœur d'hommes Agache de Pérenchies dont notre DGS M. Dubrulle fait partie, est venue faire un concert de Ste Cécile dans l'église de Méteren le 28 novembre. Cette prestation se veut le début d'une collaboration qui verra bientôt l'organisation d'un concert commun. Félicitations pour leur brillante prestation.

## Opérabus

Le 2 novembre, l'opéra s'est invité à Méteren pour mettre à l'honneur les œuvres de Jean de La Fontaine à l'occasion des célébrations du quadricentenaire de sa naissance. C'est à bord de l'Opérabus (bus urbain transformé en opéra du XVIIe siècle) qu'Harmonia Sacra – ensemble de musique baroque de Valenciennes – a proposé aux jeunes et moins jeunes de sillonner le jardin littéraire de ce fabuleux fabuliste avec le spectacle « Le Montreur de Fables »





# Mam'émerveille

La Mam'émerveille a ouvert ses portes le lundi 20 septembre 2021.

Stéphanie Lenoir et Sylvia Priez accueillent les enfants de 2 mois et demi à 3 ans du lundi au vendredi.

Les enfants peuvent être accueillis aussi les mercredis et les vacances selon la disponibilité.

La maison d'assistantes maternelles permet d'accueillir jusqu'à 8 enfants par jour simultanément.

La MAM est située au 95bis rue nationale à Méteren.

Sylvia et Stéphanie sont joignables par téléphone :

Sylvia 0617054018

Stéphanie 0628542552

Ou par mail mamemerveille@gmail.com



# Le salon de coiffure a déménagé

Ça y est ! Le salon de coiffure « au cheveu près » a pris possession de son nouveau local. Jolie décoration, un environnement spacieux moderne et toujours un accueil chaleureux..



# L'Estaminet des Monts devient O METRE'N

Mme Dauchy a pris sa retraite et a cédé le bar/ presse/ tabac à M. Cardon depuis quelques semaines.

O METRE'N : bienvenue à Méteren !



# Un nouveau médecin

Le docteur F. Sadoc vient de s'installer à Méteren dans le cabinet de la Curegoedstraete qui se situe derrière la salle des fêtes. Bonne installation !





# Retour du calendrier de l'avent solidaire

Noël approche à grands pas, et cette année la mairie de Méteren vous propose de renouveler l'action «Un calendrier de l'avent solidaire». Le principe est simple ! Prendre un carton, du 1er au 15 décembre y insérer chaque jour un objet utile au quotidien. Ramener le carton en mairie pour le 15 décembre au plus tard. Les cartons seront ensuite donnés au Secours Catholique qui s'occupera de les distribuer à des personnes dans le besoin pour les fêtes.



**Boîte de Noël**  
POUR LES PLUS DÉMUNIS

DANS UNE BOÎTE À CHAUSSURE

- 1 mot doux
- 1 gourmandise
- 1 loisir
- 1 accessoire chaud
- 1 Produit de beauté



A partir du 1<sup>er</sup> décembre, venez sur la place de Méteren décorer le sapin !

Boules de Noël, guirlandes ou autre...  
A vous de jouer !





## Médiathèque Inauguration de la ludothèque

**Jouer entre amis, en famille, la nouvelle ludothèque est là pour vous ! 150 jeux de société pour tous, de l'expert aux jeux d'ambiance !**

**Jeux vidéo, Comics, mangas, vinyles, DVD, CD, partitions...** sans oublier les dernières sorties littéraires. Que ce soit pour les adultes ou pour les enfants, il y en a pour tous les goûts ! L'équipe de bénévoles est heureuse de vous accueillir, elle sera là pour vous aider et vous guider dans votre choix, afin que vous puissiez profiter au maximum de vos emprunts.

Si vous voulez emprunter ces nouveautés, il vous suffit de vous inscrire au réseau de la Serpentine directement à la médiathèque. **Si l'adhésion coûte 6€ pour l'année (seulement) pour les plus de 26 ans, elle est gratuite pour les moins de 26 ans.**

Ce réseau vous propose en plus un accès à la plateforme « Cafeyn », un service presse en ligne, ainsi qu'à « Toutapprendre », qui met à disposition des cours et des formations en ligne dans de nombreux domaines (comme le code, le permis, ou encore les outils informatique). [www.mediathequesenflandre.fr](http://www.mediathequesenflandre.fr)

Alors n'attendez plus, nos équipes sont prêtes à vous accueillir à la médiathèque de Méteren !



## Animations

**La médiathèque propose un nouveau programme d'animations culturelles tout au long de l'année, prochainement :**

- La sélection du mois : Les jeux vidéo, les réseaux sociaux, le jardin, les estaminets...
- Soirée jeux de société
- Rencontre avec des auteurs
- Concert « Live entre les livres »
- Bib's en fête
- Education aux médias et à l'information

Et beaucoup d'autres propositions viendront compléter le calendrier

## Horaires d'ouverture

Lundi : 09h - 11h  
Mercredi : 10h - 12h  
Jeudi : 09h - 11h  
Vendredi : 16h30 - 18h  
Samedi 10h - 12h

Uniquement le mercredi & samedi pendant les vacances scolaires

Mail : [bibliotheque.meteren@gmail.com](mailto:bibliotheque.meteren@gmail.com)



## Église

La toiture de la flèche est presque terminée ainsi que celles des clochetons. Le coq fait l'objet d'une restauration et sera prochainement replacé sur son perchoir avant d'enlever la partie haute de l'échafaudage. Un gros travail de rejointoiement et de remplacement de briques a lieu sur toute la hauteur de la tour. Plus que 3 mois de chantier et nous redécouvrirons notre belle église.



## Mairie

Notre mairie se transforme petit à petit, une partie située côté rue l'Haeghedoorne a été détruite pour pouvoir laisser place au futur accès à l'étage des personnes à mobilité réduite.





## Etang

Les pluies incessantes retardent quelque peu le chantier. En effet lors des épisodes récents, bien qu'en travaux, l'étang a joué son rôle de bassin de rétention et a permis de limiter un peu les inondations. Les ouvriers continuent ponctuellement à travailler dans des conditions très difficiles.

Les élus ont pu se rendre sur les lieux en octobre pour constater de l'avancée du chantier et avoir des explications sur les étapes à venir.



## Sécurisation des escaliers de la salle des sports et de l'école Fabre d'églantine

Une barrière a été commandée et sera installée prochainement afin de garantir la sécurité de tous lors des sorties d'école et de la salle des sports



## Un contact / une assoc' : le Comité des Fêtes

Eh oui, le comité des fêtes est bien une association. Au même titre que toutes celles de la commune, elle bénéficie d'une subvention municipale mais elle n'est pas gérée par les conseillers municipaux bien que certains y soient investis en tant que bénévoles.

L'association est d'ailleurs composée exclusivement de volontaires et son bureau est indépendant.

Le comité des fêtes a soufflé ses 55 bougies cette année puisqu'il a été créé le 13 octobre 1966 date retenue par l'enregistrement des statuts à la sous-préfecture.

Il a pour vocation l'organisation des fêtes de la commune. Au fil du temps le comité a évolué tout autant que les animations proposées. Il faut savoir que par le passé, ont été organisés des galas de catches ou même des courses de vachettes !

Certains se souviennent également du carnaval avec défilé de char à la ducasse où le char des pompiers ne manquait jamais une occasion pour arroser les spectateurs venus en nombre.

Grâce à Marc DEZITTER la brocante a été dynamisée et s'est étoffée. Aujourd'hui, son organisation est entrée dans l'ère numérique puisque à la fois les réservations et les placements ne se font plus à la main !!

Actuellement le bureau du comité des fêtes est composé d'un président Michel DEVULDER, un Vice-président Marc DESCAMPS NAMUR, un trésorier Bruno TRAISNEL, une secrétaire Madeleine VAN-TORNHOUT et d'un secrétaire adjoint Jean-Yves DESCAMPS, De nombreuses personnalités méterenoises se sont

succédées au poste de président depuis ses débuts dont Marcel PINCHON, Jean LEMILLE ou Bernard GERMAIN.

**Voici les rendez-vous incontournables proposés au fil de l'année :**

- La Galette des rois
- Le Loto de la maison de retraite
- La Chasse aux œufs de Pâques
- La Ducasse, les animations du lundi de Ducasse et la soirée du 13 juillet avec le feu d'artifice
- Les Journées du patrimoine en septembre
- La St Nicolas, le Téléthon, le Marché de Noël et les Colis des aînés en décembre



Le comité des fêtes évolue en fonction des attentes des habitants en essayant de renouveler ses animations mais également de s'ouvrir aux autres associations du village. Beaucoup de méterenois ont participé et participent encore à la vie de l'association. A la vue du programme dense, les bénévoles sont toujours à la recherche de volontaires pour s'investir dans l'association ne serait-ce que sur une seule animation... Alors si vous avez le sens de la fête, le sens de l'organisation et un peu de temps, n'hésitez pas à les contacter !!  
[cdf.meteren@gmail.com](mailto:cdf.meteren@gmail.com)  
[www.comitefetesmeteren.fr](http://www.comitefetesmeteren.fr) ou via Facebook



## Jardins fleuris



Le samedi 09 octobre s'est déroulé la remise des prix du concours des maisons fleuries à la salle des fêtes de Méteren.

Un film réalisé par Marc Descamps-Namur, de l'ensemble des jardins participants, a été projeté pendant la

remise des prix.

Une quinzaine de familles a participé dans les 3 catégories à savoir : les façades, les jardins et les fermes ou commerces. Le comité des fêtes remercie l'ensemble des participants, cela a permis d'embellir notre village et de contribuer aux efforts de l'ensemble des agents techniques de la ville.

Des lots ont été remis à chaque lauréat suivi d'un moment de convivialité.

Voici les lauréats par catégorie :

Façades : DUBORPER Patrick

Jardins : MILLE Réjane

Fermes/commerces : VERWAERDE Marie

Bravo à tous !

## La boule Flamande

La Boule Flamande Méterennoise est une activité traditionnelle Flamande.

Ses portes sont ouvertes les : Lundi - Jeudi - Samedi de 14h30 à 18h,

Vous pouvez assister sur place à des démonstrations et selon disponibilités, vous pourrez y jouer en groupe,

Pour tous renseignements, contactez le trésorier : Mr Jacques Durand

- Tél : 03.28.48.79.04

- @ : bfm59270@gmail.com

- Complexe Sportif - Rue de l'Haeghe Doorne



## Saint Nicolas

Un après-midi pour la St Nicolas a été réalisé au niveau de la salle des fêtes pour les enfants du village.

Depuis bientôt deux ans, aucun événement pour les enfants n'avait pu être entrepris entre autres à cause de la crise sanitaire. C'est en deux groupes et avec des gestes barrières stricts que cela a pu se tenir. Le goûter a été remplacé par la distribution d'une coquille, un St Nicolas en chocolat et d'une boisson en briquette.

Les enfants de 7 à 12 ans ont pu s'amuser aux jeux de société animé par le village du jeu à Bailleul tandis que les enfants de 1 à 6 ans ont pu assister à un spectacle animé par TITUS le clown,

C'est donc plus de 150 enfants qui ont renoué avec un après-midi festif avec le comité des fêtes !!!!



## Association peinture

Les 27 et 28 novembre dernier, le salon des artistes du terroir s'est déroulé dans la salle des fêtes. En invitée d'honneur Mme TULLIER Régine.



## Harmonie municipale

Les 20 et 21 novembre dernier l'harmonie municipale a organisé son concert et a animé sa messe de Ste Cécile.

Félicitations aux musiciens médaillés cette année : pour 10 ans de présence Marie Gombert, Héloïse Comyn, Abel François, Raphaël Vandycke, Paul Gruson ; pour 15 ans de pratique musicale Florent Souchet et pour 40 ans de pratique musicale, Willy Copin.

## Chorale chœurs des monts de Flandres

Le 14 Novembre, les chœurs des Monts de Flandres ont fêté Sainte Cécile. Le groupe composé de 45 choristes et musiciens nous a offert une prestation de qualité. Cette année ce fut concert chanté masqué !



## Atout Jeune

L'année 2021 était sous le signe de la reprise des activités pour l'association. Après la reprise du géant des « 4 fils Aymon » et le succès des « vendredis de l'été » sur la commune, Atout Jeune va participer au marché de Noël du 10 au 12 décembre organisé par le comité des fêtes.

L'assemblée générale du 29 octobre a réuni une trentaine de membres et a permis de belles retrouvailles et l'élection du nouveau bureau. C'était aussi l'occasion d'annoncer les projets pour 2022.

Le samedi 22 janvier à 20h, le groupe « Dès que le vent soufflera » se produira à la salle des fêtes de Méteren. Les 9 membres seront sur scène pour des morceaux chantés ou intermèdes musicaux, reprenant les bandes originales de films à succès.

**Réservations par SMS au 07.66.80.91.42**

Comme dévoilé dans le « Contact » du mois de mai, une nouvelle édition du Méteren Beach Festival aura lieu du 24 au 26 juin. Au programme : les structures gonflables tant attendues la journée, mais également en version nocturne cette année pour une soirée inédite, avec bar à bières et concert pour les plus grands !

Mais ce n'est pas tout : les membres d'Atout Jeune gardent d'incroyables souvenirs du spectacle son et lumière « Un Village en 14 », présenté en 2018 et 2019. Toute l'équipe s'est accordée pour préparer une nouvelle édition pour l'année 2023 !

Vous l'aurez compris, l'organisation bat son plein ! N'hésitez pas à nous rejoindre en tant que bénévole sur ces futurs projets !

DÈS QUE LE VENT SOUFLERA  
fait son cinéma en **concert**  
SALLE DES FÊTES, MÉTEREN  
SAMEDI 22 JANVIER À 20 HEURES TARIFS 10€ | GRATUIT -12 ANS



École Fabre d'Églantine  
Méteren



## Ecole Fabre d'Églantine

• A la rentrée des vacances de la Toussaint, les élèves de Mme Desrumaux et de Mme Daullet ont eu la surprise de trouver un **nouveau tableau interactif** dans leur classe, financé par la municipalité.

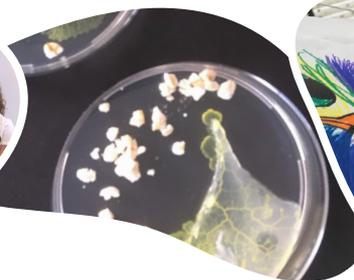
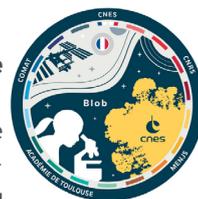
Quel bonheur de pouvoir découvrir tous types de supports de façon lisible et de pouvoir travailler dessus avec toutes ces belles couleurs !

• **La grande lessive** a eu lieu en octobre. Le thème « tous les oiseaux » a permis aux élèves de s'exprimer et les productions ont été suspendues dans la cour

• **Un nouveau site internet** a vu le jour, n'hésitez pas à le visiter. <https://ecolefabredeglantine.fr>

• Participation des CE2/CM1 à l'**expérience #élèveonblob par Thomas Pesquet**

La classe de CE2/CM1 participe à l'expérience lancée depuis l'espace par Thomas Pesquet. Celle-ci est basée sur l'étude du comportement du *Physarum polycephalum*, ou blob. Cette expérience est également menée par Thomas Pesquet à bord de l'ISS, lors de sa mission Alpha de six mois.



## Association des parents d'élèves

Lors de l'assemblée générale de l'association le bureau a été élu et les actions à venir pour cette année scolaire ont été étudiées.

Nous avons le plaisir de compter de nouveaux parents et nous en sommes ravis.

Une vente de pizzas lors du défilé de la saint Martin a déjà eu lieu mais également une prise de vue avec des photographes professionnels a été réalisée. Serge et Sandrine, Freezoom de

Méteren, nous ont accompagnés dans ce beau projet et nous les en remercions. Les parents peuvent donc choisir leurs photos préférées directement par internet.

Nous réfléchissons à la mise en place d'un panier pour Noël.





## Ecole Sainte Marthe

### Fête de la rentrée :

Le dimanche 5 septembre un circuit avec énigmes a été proposé dans la campagne de Méteren. Le géant des 4 fils Aymon nous a accompagnés tout au long de cette journée.

### Petit déjeuner :

Dans le cadre de la semaine du goût un petit déjeuner géant a eu lieu le lundi 11 octobre. Un buffet varié attendait les élèves (pains divers, chocolat, confiture, beurre, fromage, jambon, fruits, céréales, yaourts, compote, jus d'orange, chocolat chaud). De nombreux parents nous ont aidés. Tous se sont régalés.

### Fête de la Saint Martin :

Le vendredi 12 novembre accompagnés de Saint Martin et de lanternes, nous sommes partis à la recherche de son âne. Il s'était réfugié sur le parking de l'école. Des petits pains au chocolat offerts par la Mairie attendaient tous les enfants.

### Préau :

Une équipe de parents volontaires a terminé la pose de la palissade. Merci à tous. Quel beau résultat !





## Evolution de la restauration scolaire

Depuis la rentrée de septembre, les élèves méterenois bénéficient d'une évolution de leur mode de restauration. En effet la cheffe Nathalie propose aux enfants des plats confectionnés sur place avec des produits frais, bio pour certains et surtout plus de produits issus d'une production locale.

Des élues sont allées à leur rencontre pour recueillir leurs impressions sur cette évolution.

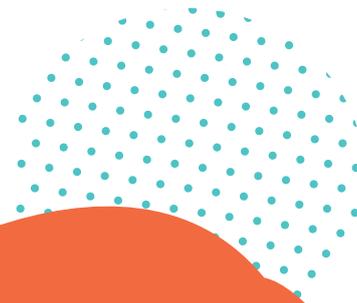
Il est 11h40 lorsque nous entrons dans le restaurant scolaire, les élèves ne sont pas encore là et le silence règne pour encore quelques minutes. Les voilà, les petits vont s'asseoir à table alors que les grands prennent un plateau et se servent une entrée, un dessert puis ils arrivent près de la cheffe qui leur demande ce qu'ils souhaitent et en quelle quantité. Tous les enfants lui disent « Bonjour Nathalie ! » avant de l'interroger sur le menu. Avec bienveillance elle propose sans imposer les légumes du jour. Elle connaît par cœur tous les enfants et leurs goûts et sait comment s'y prendre. Aujourd'hui il y a de la soupe de potiron et de la salade en accompagnement, sa mission ne sera pas facile.

Le niveau sonore monte gentiment et les feux tricolores passent du vert à l'orange... mais tous les enfants mangent et certains retournent même voir Nathalie pour lui demander... de la salade. C'est gagné ! Par son approche et son empathie, Nathalie réussit à faire goûter les légumes même aux plus récalcitrants et en plus « c'est bon ».

Nous avons pris le temps de nous asseoir avec et c'est sans retenue que les enfants nous avouent que « c'est mieux maintenant », « elle est trop bonne la soupe », « c'est les meilleures pommes du monde ! ».

Et comme la vérité sort de la bouche des enfants...

**Cette évolution montera en puissance tout au long de l'année scolaire mais nous pouvons d'ores et déjà dire que c'est une belle réussite.**





# Plantation d'arbres, chantier participatif

## « Reboise ta Flandres ! »

Avec une maire vice-présidente au développement durable de la CCFI, impossible de ne pas participer à un évènement comme « reboise ta Flandre » !

C'est donc tout naturellement que la commission « boisement » de la commune a mis en place ce chantier participatif paysager.

Cette commission d'élus a pour vocation de reverdir le village par la création d'îlots de verdure et en réalisant des actions de plantations d'arbres ou de haies.

Ainsi le 5 décembre les premières plantations ont eu lieu dans la rue de la Lupuline.

Merci à tous d'avoir bravé le mauvais temps pour agir avec nous.  
Merci messieurs les conseillers M. Jean-Michel VERRIER, M. Dominique PONSEEL, M. Christophe GOMBERT, M. Damien HERREMAN.



## Information influenza aviaire

Le niveau de risque vis à vis de l'influenza aviaire est passé au « niveau élevé » sur tout le territoire national le 05 novembre dernier.

L'élévation du niveau de risque influenza aviaire fait suite à la détection de nombreux cas d'influenza hautement pathogène dans la faune sauvage migratrice

Cela signifie que pour les établissements à finalité non commerciale, les volailles et oiseaux captifs détenus doivent être claustrés ou protégés par des filets. Un établissement à finalité non commerciale étant défini par un établissement où des volailles ou d'autres oiseaux captifs sont détenus par leurs détenteurs soit pour leur consommation personnelle ou pour leur propre usage, soit comme des animaux d'agrément, soit comme des animaux de compagnie.



## L'hiver approche



### Le bicarbonate de soude « alimentaire »

#### Astuces naturelles dans le domaine culinaire pour les fêtes

N'hésitez pas à ajouter une pincée de bicarbonate « alimentaire » sur les blancs d'œufs avant de les fouetter.  
Vos îles flottantes n'en seront que plus fermes et gonflées.

#### Monter les blancs d'œufs en neige rapidement



#### Une volaille croustillante

Pour faire croustiller la peau d'une volaille, saupoudrez d'un peu de bicarbonate « alimentaire » avant la cuisson.

Ajoutez un peu de bicarbonate « alimentaire » après avoir versé le lait pour une purée délicieuse.

Ajoutez une pincée de bicarbonate directement dans l'eau, vos légumes verts conserveront leur belle couleur même après la cuisson.

#### Une purée de pomme de terre onctueuse et aérienne



## Soins des lèvres



#### Baume à lèvres bio

Tenue assurée pendant 6 mois

1 petite casserole/ 1 plaque de cuisson

12 g cire d'abeille  
12 g d'huile de coco  
30 g d'huile végétale

Mélanger doucement jusqu'à ce que l'ensemble soit complètement fondu

Hors du feu, ajouter 2 gouttes d'huile essentielle de Geranium rosat.

Répartir en petits pots entre 10 et 30 ml ou un ancien rouge à lèvres vide, les placer au réfrigérateur 20 min

Voilà le baume est prêt !

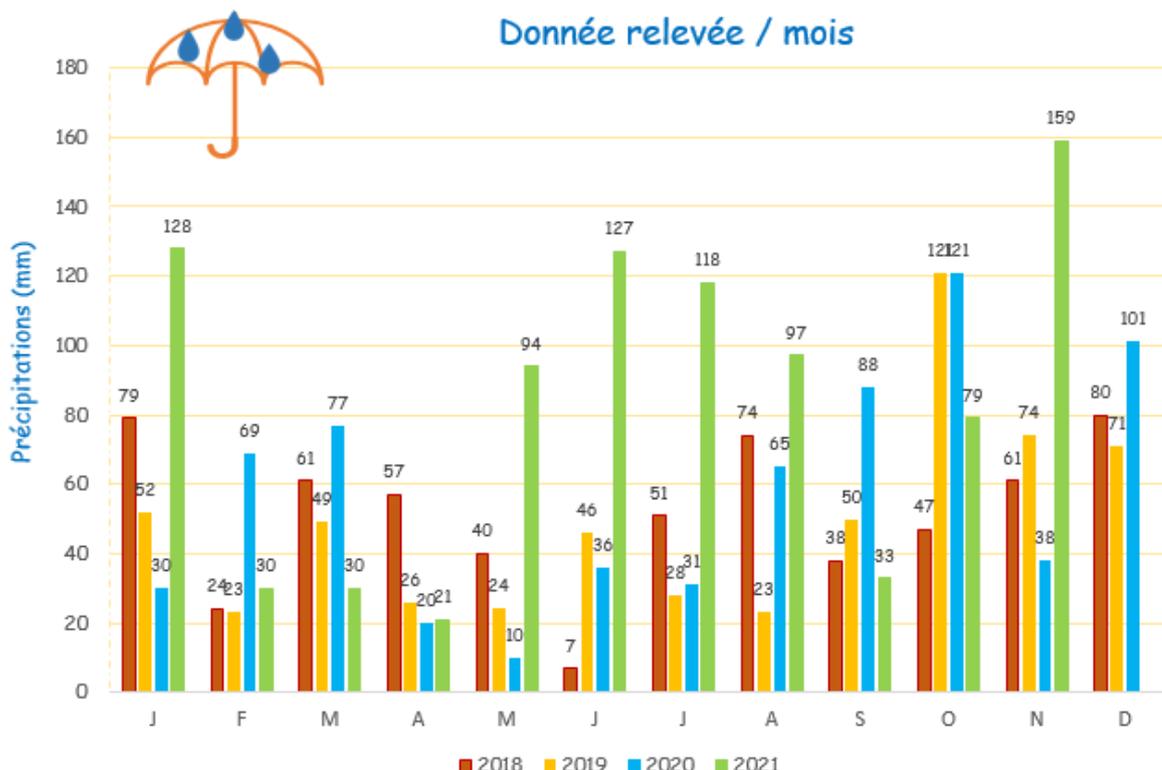


# Pluviométrie



Représentation graphique de la pluviométrie sur notre commune par Mme Bénézech I. grâce aux relevés de Mr Ponsel D., elle permettra dorénavant de visualiser l'évolution mensuelle des précipitations.

Novembre 2021 enregistre la valeur de précipitation la plus élevée sur les quatre dernières années : 159 mm !




## Passer ton BAFA avec la CCFI



Si tu as plus de 17ans et que tu souhaites animer les centres de loisirs pendant les vacances, alors tu peux passer ton BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur). La formation est composée de 3 temps : un stage de formation de « base », un stage pratique qui se fait en centre de loisirs avec ou sans hébergement et enfin un stage perfectionnement.

La CCFI propose des stages tout au long de l'année, pour t'inscrire il faut aller sur le site internet de la CCFI et télécharger les documents.

Si tu es méterennois, tu peux déposer un dossier de demande d'aide à la formation pour que la municipalité prenne en charge une partie de la formation, en contrepartie tu t'engages à animer les centres de loisirs de la commune (stage pratique rémunéré) et ainsi intégrer l'équipe d'animation.

### Voici les dates des prochaines sessions du stage BAFA BASE :

Hiver : du dimanche 13 au dimanche 20 Février 2022

Printemps : du samedi 16 au samedi 23 Avril 2022

Été : du samedi 02 au samedi 09 Juillet 2022



# Rénovation énergétique de votre logement Ne laissez pas vos dépenses de chauffage s'envoler !



Le Syndicat Mixte Flandre et Lys et l'Espace FAIRE accompagnent les propriétaires privés (occupants ou bailleurs) à réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat ancien (amélioration énergétique, traitement de logements dégradés) en étudiant votre projet et mobilisant des subventions publiques provenant de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), de la CCFI, de la CCFL, du Conseil Régional des Hauts-de-France, du Département du Nord, des Caisses de retraites etc...

## Les bons réflexes pour votre projet de rénovation :



Contactez l'espace faire (03 62 53 25 16) ou le syndicat mixte Flandre et Lys (03 74 54 00 87) Afin de vérifier la faisabilité de votre projet de rénovation et prendre un rendez-vous pour vérifier les subventions auxquelles vous aurez droit.



Ne donnez pas suite aux entreprises qui disent être mandatées par des organismes publics (les services publics ne démarchent jamais)



Recherchez vos entreprises (labélisées RGE) sur le site FAIRE.GOUV.FR et sollicitez plusieurs entreprises pour vos devis. Vous pourrez vérifier la qualification des entreprises et leurs compétences sur ce site.



Ne versez aucune somme d'argent et ne signez pas les devis dans la précipitation, ni plan de financement. Toutes demandes de subventions doivent se faire avant les travaux.

## Pour plus d'informations, contactez :

- la conseillère de l'Espace Faire : Ann Gael BEARD au 03 62 53 25 16
- la chargée de missions du Syndicat Mixte Flandre et Lys : Sandra WIPLIE au 03 74 54 00 87

(Accueil et permanences sur rendez vous)  
222 bis rue de vieux berquin 59190 Hazebrouck,



# Recensement :

Le recensement de la population démarre le 20 janvier 2022, nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs.



**Recensement de la population 2022**

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet :

le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarre le 20 janvier. Vous serez prévenu par votre mairie.

# La charrette du jardinier

Désormais la Charette du jardinier présente sur la place le mercredi ouvrira à partir de 12h30. merci de respecter ces horaires pour l'achat de vos fruits et légumes afin de permettre au commerçant une bonne installation.

**Mairie de Méteren (provisoire)**  
340 rue de l'Haeghe Doorne  
59 270 Méteren

T. 03 28 49 04 08  
contact@ville-meteren.fr

Ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
8h30-12h00

Mercredi :  
8h30-12h00, 13h30-17h00  
(sauf vacances scolaires : fermé le mercredi après-midi)

Samedi :  
9h00-12h00

Agence postale communale  
Du lundi au samedi matin de 8h30 à 11h45



**L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE DE LA CPAM DES FLANDRES VOUS ACCOMPAGNE EN CAS DE DIFFICULTÉS FINANCIÈRES**

Une situation matérielle rendue difficile par votre état de santé (maladie, maternité, accident du travail, handicap, invalidité) ? Si vous disposez de revenus modestes, l'Assurance Maladie peut vous aider à faire face aux dépenses imprévues liées à cette situation.

**QUELLES SONT LES AIDES POSSIBLES ?**

- Participation au paiement de soins non remboursés
- Financement d'une Complémentaire santé
- Compensation en cas de perte de salaire liée à un arrêt maladie
- Retour et maintien à domicile
- Aides au retour et au maintien à domicile des personnes handicapées
- Aides à la prévention de la désinsertion professionnelle

**COMMENT FAIRE UNE DEMANDE D'AIDE ?**

Retrouvez le plafond de ressources et le formulaire de demande d'aide :

- sur ameli.fr
- dans les points d'accueil de la CPAM des Flandres.

Suivez l'actualité de votre CPAM

@CpamFlandres

Assurance Maladie des Flandres

Mme le Maire et les  
Conseillers Municipaux

Vous invitent  
le dimanche 16 janvier 2022  
à 12h00  
à la salle des fêtes

# CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE



SOUS RESERVE DES CONDITIONS  
SANITAIRES EN VIGUEUR